

17 février 1994 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Lettres de condoléances de M. François Mitterrand, Président de la République, adressées au Cardinal Jean-Marie Lustiger, Archevêque de Paris et à Monseigneur Joseph Duval, président de la Conférence épiscopale française, à l'occasion du décès accidentel du Cardinal François Marty, Paris le 17 février 1994.

Monsieur le Cardinal,

- Je tiens à vous exprimer mes condoléances pour le décès de son Eminence le Cardinal François Marty.

- Homme d'une grande érudition et d'un profond dévouement, il laissera le souvenir d'un grand prélat habité par la passion de servir l'Eglise et d'être à l'écoute des plus humbles.

- Je vous prie d'agréer, Monsieur le Cardinal, l'expression de mes sentiments déférants et de mes pensées très peinées.\

Monseigneur,

- Je tiens à vous exprimer mes condoléances pour le décès de son Eminence le Cardinal François Marty.

- Il laissera le souvenir d'un grand prélat, homme de culture et de dévouement, pétri d'humanisme et attentif à la cause des plus humbles.

- Je vous prie de croire, Monseigneur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et de ma peine personnelle.\